Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 25 Mai 2012 00:00 -

Le label Pavillon Bleu a été remis à 136 communes pour 377 plages, annonce la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE), jeudi 24 mai, qui évoque un record historique pour cette nouvelle édition. 15 nouveaux lauréats, contre seulement cinq l'an dernier, viennent enrichir le palmarès, parmi lesquels, Lion sur Mer (Calvados), Saint Pol de Léon (Finistère) et Macot la Plagne (Savoie).
Outre les quinze nouveaux lauréats, le crû 2012 marque le retour de huit communes, supprimées du palmarès 2011, notamment Berck sur Mer (Pas-de-Calais), Dieppe et Etretat (Seine-Maritime).
Le Pavillon Bleu flottera cette année principalement sur quatre grandes régions : le Languedoc-Roussillon (28 communes labellisées), la Provence Alpes Côte d'Azur (19), le Pays de la Loire et la Basse Normandie (15 communes chacun).
Pour obtenir le label Pavillon Bleu, les communes et stations balnéaires de France et d'Outremer doivent se porter candidat et répondre à quatre critères : l'éducation à l'environnement, la gestion du site, la gestion du milieu et la gestion des déchets. Chacun de ces quatre critères est également soumis à des critères "essentiels" et des critères "guides".

Consultez la source sur Veille info tourisme: Pavillon Bleu 2012 136 communes dont 15 nouvelles labellisées un record